

Proposition d'action JPIC

Le Comité national JPIC aimerait utiliser le reste de ce mandat (2022-2025) pour inspirer les Franciscains séculiers à travers le Canada à vivre leur appel à rechercher la justice, à promouvoir la paix et à assurer l'intégrité de la création. Comme première initiative, nous demandons de mettre l'accent sur la réconciliation avec nos frères et sœurs autochtones ici au Canada.

Article 15 du règlement :

Qu'ils soient individuellement et collectivement à l'avant-garde de la promotion de la justice par le témoignage de leur vie humaine et leurs initiatives courageuses. En particulier dans le domaine de la vie publique, ils doivent faire des choix définitifs en harmonie avec leur foi.

Article 19 du règlement :

Conscients qu'ils sont porteurs d'une paix à construire sans cesse, ils rechercheront par le dialogue les voies de l'unité et de la concorde fraternelle, confiants dans la présence du germe divin en chacun et dans la force transformatrice de l'amour et du pardon.

Messagers d'une joie parfaite en toute circonstance, ils doivent s'efforcer d'apporter aux autres la joie et l'espérance.

Plongés dans la résurrection du Christ, qui donne son vrai sens à notre soeur la mort, qu'ils tendent sereinement vers la rencontre ultime avec le Père.

Nous proposons deux grandes lignes d'action, tout en restant ouverts à d'autres, sous la conduite de l'Esprit Saint.

1. Nous encourageons les Franciscains séculiers canadiens à développer/renforcer les relations avec nos frères et sœurs autochtones en mettant l'accent sur la réconciliation. (Voir l'annexe A pour plus de détails).
2. Nous invitons les fraternités locales à envisager des collectes de fonds et/ou des dons pour soutenir le travail d'un Centre d'amitié local.

Le Comité national JPIC suggère aux Fraternités et aux individus de lui soumettre des histoires ou des réflexions sur la réconciliation afin qu'elles soient partagées avec les Franciscains séculiers de tout le pays. Il peut s'agir, sans s'y limiter, des éléments suivants :

- Des récits d'événements de réconciliation auxquels les membres ont participé.
- Réflexions sur l'impact de la participation à de tels événements.
- Réflexions sur la participation à des cercles d'écoute ou à des événements éducatifs.
- Récits d'activités de collecte de fonds.

Annexe A:

Nous encourageons les Franciscains séculiers, dans tout le Canada, à développer/renforcer les relations avec nos frères et sœurs des premières nations en mettant l'accent sur la réconciliation.

- a. Si vous avez la chance d'avoir déjà des relations avec des sœurs et frères autochtones, travaillez à renforcer ces relations. En particulier, demandez à ces sœurs et frères s'il y a des événements axés sur la réconciliation auxquels vous pouvez participer.

- b. Si vous n'avez pas de relations avec des sœurs et des frères autochtones, travaillez à établir de telles relations. Un excellent point de départ est le Centre d'amitié de votre région. Vous pouvez consulter le lien suivant pour connaître les emplacements des centres d'amitié :
<https://nafc.ca/friendship-centres/find-a-friendship-centre?lang=en> pour l'anglais ou
<https://nafc.ca/friendship-centres/find-a-friendship-centre?lang=fr> pour le français. Contactez un Centre d'amitié près de chez vous pour voir s'il y a des événements axés sur la réconciliation auxquels vous pouvez participer.

- c. Si la fraternité n'est pas proche d'un Centre d'amitié, les membres peuvent se renseigner sur le territoire sur lequel ils vivent et rechercher s'il existe des cercles d'écoute ou des programmes éducatifs dans leur région.

Nous rappelons à tous qu'il faut laisser nos frères et sœurs autochtones prendre l'initiative des actions qui favoriseront le mieux la réconciliation.